

Société

IL FAUT AIDER LE « FOOTBALL D'EN BAS »

Richard Bouigue, Pierre Rondeau

02/03/2020

Le football français semble aller très bien, du côté des équipes masculines comme féminines. Mais pour Pierre Rondeau et Richard Bouigue, directeurs de l'Observatoire du sport de la Fondation, la partie émergée de l'iceberg cache en réalité une situation bien plus problématique pour le ballon rond, et notamment pour le football amateur et son financement.

À regarder en détail, il apparaît comme évident que le football français va très bien. Son équipe A masculine est championne du monde en titre, et le pays a organisé, l'année dernière, la Coupe du monde féminine, où les Bleues ont atteint les quarts de finale, éliminées par les futures championnes, les Américaines.

Du côté de la formation, c'est aussi bien. La France est, d'après le Centre international d'économie du sport (CIES), le premier pays exportateur et producteur de footballeurs, derrière le Brésil et devant l'Argentine. Au total, 781 joueurs hexagonaux évoluent à l'étranger, la preuve d'une qualité et d'une précision qui forgent notre réputation internationale.

Concernant le tissu amateur, la France bénéficie de l'activité et de la force de plus de 14 000 clubs à travers le pays, qui soutiennent la formation, l'intégration et l'apprentissage de la pratique, en plus d'un rôle non négligeable dans la socialisation et la cohésion. Ce terreau amateur, fondement de notre vivre-ensemble, participe pleinement à la force et à la puissance du football français. Les instances, les fédérations, les représentants politiques, locaux et nationaux, ne cessent d'ailleurs de le répéter et de le mettre en avant, nous sommes tout simplement un exemple pour le reste du monde.

Économiquement, c'est aussi l'excellence. Alors que la Ligue 1 Conforama, la première division du championnat professionnel français, restait derrière ses concurrents européens au niveau de sa valorisation économique, avec des droits de retransmission cédés à 748 millions d'euros par an, elle devrait devenir le deuxième championnat le plus riche du continent avec des droits estimés à 1,172 milliard d'euros, dès la saison prochaine. La France passerait donc devant l'Espagne, l'Italie et

l'Allemagne, connues et réputées comme étant, sportivement, meilleures. L'Angleterre, avec la Premier League, restera devant, avec des droits évalués à plus de 1,8 milliard.

Faisons les comptes, l'équipe masculine est championne du monde, classée deuxième au classement mondial de la FIFA, nous sommes le premier pays européen producteur et exportateur de footballeurs, notre championnat va devenir immensément riche et nous bénéficions d'un tissu amateur très puissant et très important. On s'arrête là et on ferme les yeux en rêvant ?

L'argent, ou l'arbre qui cache la forêt

La situation est-elle vraiment à ce point idyllique ? Rien à dire concernant le financement du football, le financement du sport amateur, concernant les cris et les appels à l'aide de nombreux clubs, éprouvant les plus grandes difficultés à trouver des sources de financement, à garantir la pratique du football et à constituer des budgets à l'équilibre ?

La partie émergée de l'iceberg cache en réalité une situation bien plus problématique pour le ballon rond. Et rien ne semble avoir été fait pour changer les choses. En cinq ans, entre 2015 et 2020, plus de 4 000 clubs ont disparu, suite à des fusions imposées ou des faillites comptables. Quant aux restants, une majorité afficherait des situations économiques difficiles et inquiétantes.

Deux choses doivent être dites sur ce point précis du financement des clubs amateurs. En France, il existe, depuis 2000, la taxe Buffet, du nom de l'ancienne ministre des Sports Marie-George Buffet, qui prélève 5% du montant total des droits de retransmission des sports professionnels afin d'abonder le budget de l'Agence nationale du sport (ANS, ex-Centre national de développement du sport).

Seulement, alors que l'on pourrait croire que, suite à la hausse des droits télévisés du football de 748 millions à 1,172 milliard d'euros pour la Ligue 1 Conforama (+ 56%), l'assiette de la taxe Buffet augmentera, elle ne bougera pas d'un iota. Pourquoi ? Parce qu'elle est plafonnée, depuis 2015, à 40 millions d'euros, le reste allant directement dans le budget de l'État.

Autrement dit, à 1,172 milliard d'euros, la première division de football français va payer 58 millions d'euros de taxe mais ne soutiendra qu'à hauteur de 40 millions d'euros le sport français. Le reste, 18 millions d'euros, ira directement dans le budget général et le soutien de la dette française. C'est un dévoiement total du but initial de la taxe Buffet, visant d'abord et avant tout au soutien du sport amateur.

Lors du vote du projet de loi de finances 2020, plusieurs propositions de lois avaient été déposées par des parlementaires de l'opposition, de gauche comme de droite, visant à dé plafonner la taxe, sans intérêt partisan mais au seul soutien du sport. La majorité les a tout simplement toutes rejetées. D'après Cyril Mourin, conseiller sport d'Emmanuel Macron, interrogé sur la question, « dé plafonner la taxe Buffet [...] reviendrait à dire que l'État n'a plus à financer directement le sport français, la logique solidaire se transformerait en une logique verticale, du sport professionnel vers le sport amateur. Mais cela reviendrait aussi à supprimer la part de financement majoritaire de l'État qui ne sera pas compensée par le dé plafonnement de la taxe Buffet ou la hausse des prélèvements du sport français ».

C'est une vision des choses mais ça ne répond pas aux baisses continues des aides en faveur des clubs, des équipes et des représentants du sport amateur. Alors que l'argent afflue en masse dans le football, les clubs d'en bas, aux échelons inférieurs, n'en profiteront même pas. Pis, ils voient leur situation se détériorer. La Ligue 1 Conforama peut se gargariser d'avoir dépassé le milliard, le football français ne connaîtra pas une forme de ruissellement solidaire et tout ira pour les salaires des professionnels ou en indemnités de transferts iniques et indues.

Pas d'aide, pas de redistribution, pas de ruissellement vers le football d'en bas

Mais ce n'est pas tout. Actuellement, il existe en France deux championnats professionnels, la Ligue 1 Conforama et la Domino's Ligue 2. Mais comme le pays a adopté depuis longtemps le principe des ligues ouvertes, basé sur la méritocratie sportive et l'évolution pyramidale, des clubs d'échelon inférieur peuvent viser l'accession vers le professionnalisme.

En troisième, quatrième ou en cinquième division, l'ouverture vers les championnats de Ligue 1 et de Ligue 2 est techniquement et parfaitement possible, les liens restent présents et ouverts. Les exemples récents d'Évian-Thonon-Gaillard ou Strasbourg sont là pour le justifier. Ils ont gravi tous les échelons en seulement quelques saisons. Mais ce sont des cas particuliers et rares car, en bas de l'échelle, les dotations financières ne sont pas au même niveau et rien n'est fait pour les aider. Comment réussir si les inégalités sont si fortes dès le début de la compétition ?

Alors que les divisions professionnelles sont gérées par la LFP (Ligue de football professionnel) et bénéficient des droits télévisés, les divisions inférieures, du championnat de National 1 aux championnats de district, sont gérées par la FFF (Fédération française de football). La LFP favorise le partage et la redistribution de ses gains entre ses clubs, tout comme la FFF qui soutient et aide

les clubs amateurs.

Mais les moyens ne sont absolument pas les mêmes. Actuellement, le championnat de France de Ligue 1 reverse 168 millions d'euros par an d'aide au titre de la solidarité aux clubs du championnat de France de Ligue 2, intégrant ainsi le principe d'union au sein de la LFP. Ces derniers touchent donc cette aide solidaire plus leurs propres droits, estimés à 22 millions d'euros. Soit au total 190 millions d'euros par an allant directement soutenir financièrement les vingt clubs du championnat de Ligue 2.

Quant aux vingt clubs du championnat de National 1, l'échelon juste en dessous, qui visent l'accession et la montée, ils ne bénéficient que de 300 000 euros d'aides de la FFF et 50 000 euros chacun de droits télévisés, à travers des partenariats en ligne. Nous avons donc 7 millions d'euros pour le National, 190 millions d'euros pour le championnat de Ligue 2 et 748 millions d'euros pour le Championnat de Ligue 1.

Et l'année prochaine ? Les droits télévisés de la Ligue 2 vont augmenter de 190%, passant de 22 millions d'euros par an à 64 millions, et l'aide de la Ligue 1 en faveur de la Ligue 2 va croître de 22%, passant à 257 millions d'euros.

Malgré l'enrichissement du football de haut niveau, les autres n'ont rien

Faisons les comptes. Dès juillet 2020, le championnat de Ligue 1 va voir sa fortune passer à 1,172 milliard d'euros (+ 56%), le championnat de Ligue 2 à 321 millions d'euros (+ 68%) et le National 1, dernier échelon du monde amateur à 7 millions d'euros, soit 0% de hausse...

Le football français professionnel s'enrichit, explose ses dotations financières et le football amateur en bénéficiera-t-il ? Absolument pas. Il faut pourtant changer les choses et favoriser une solidarité ruisselante, soutenir le partage et la redistribution, aider les derniers de cordée. Ce n'est pas une question d'assistanat ou de dépendance, le sport professionnel a trop besoin du monde amateur, tant au niveau de la formation que de sa réputation.

Et notre système pyramidal méritocratique, s'il garantit la possibilité de monter vers les sommets, offre aussi le risque de descendre. Si les clubs des championnats de Ligue 1 ou de Ligue 2, par la glorieuse incertitude du sport, perdent et se retrouvent tout en bas, ils verront leur manne financière fondre comme neige au soleil. Les dotations et les mannes financières ne sont pas du tout les mêmes entre la première et la troisième division. Depuis 2007, plus d'une quinzaine de

clubs de National 1 ont fait faillite, contre seulement deux en championnat de Ligue 1 sur la même période (Grenoble Foot 38 et Le Mans FC).

Il faut donc augmenter la solidarité. Les droits télévisés des deux premiers championnats français, parce qu'ils ont explosé, doivent aussi aller vers le championnat National. Et cela ne sera pas d'un coût irrécupérable pour les clubs professionnels – rappelons que leurs droits ont augmenté, respectivement de 56 et de 68%. En offrant une manne de seulement 1,3 million d'euros à chaque club de National, soit 26 millions d'euros, cela ne représenterait que 2% du total !

Demandons 2% en faveur de la solidarité

En prélevant ces 2%, l'aide en faveur du football amateur augmenterait de 271%. Il ne s'agit pas de postulat idéologique ici mais de simple bon sens, le raisonnement économique gagnant-gagnant, profitable à la fois aux professionnels et aux amateurs. Il n'est pas logique de constater une amélioration considérable de l'économie du football professionnel alors que le secteur amateur crie famine. Il faut faire rentrer cela dans la loi, il faut imposer que 2% des revenus télévisuels du football professionnel français soient réservés au football amateur, soient redistribués aux clubs de National, quitte à ce que ces derniers soient intégrés à une nouvelle ligue professionnelle sous tutelle de la LFP, la Ligue 3.

Soyons modernes, soyons ambitieux et ne méprisons pas le monde amateur, soutenons ce secteur ô combien important, qui fait la force et la puissance de notre football. Il y a de l'argent, il faut maintenant savoir comment le dépenser et le distribuer. Sacralisons cette demande : 2% du sport professionnel pour le sport amateur, 2% pour la formation, l'entraide, le développement et la survie des clubs de l'Hexagone, 2% pour la force et la réputation de notre football, 2% pour la solidarité, la fraternité et la confiance.